

Commune de **Dison**

Réf. 2021/97

**URBANISME****AVIS D'ANNONCE DE PROJET**

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial que le Fonctionnaire délégué est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est RESA S.A. dont les bureaux se trouvent à 4000 Liège, rue Sainte-Marie 11.

Le terrain concerné est situé à 4820 Dison, rue du Val Fassotte et est situé sur le domaine public.

Le projet consiste en le remplacement et le déplacement d'une cabine de détente gaz et présente les caractéristiques suivantes :

- Application de l'article D.IV.40 alinéa 3 du CoDT : demande de permis impliquant plusieurs écarts au Schéma d'orientation local « Grappe-Pisseroule » (implantation hors zone capable de construction, non mitoyenneté ou semi-mitoyenneté, gabarits non compris entre R+1+T et R+3+T, matériaux utilisés).

Le dossier peut être consulté le mardi et le jeudi de 9h00 à 12h00 à l'adresse suivante : Administration communale de Dison, Service urbanisme, rue Albert 1^{er} 66 à 4820 Dison.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de la Conseillère en aménagement du territoire et en urbanisme ou de l'agent communal désigné à cet effet (téléphone : 087/39.33.40, mail : urbanisme@dison.be), dont le bureau se trouve à l'Administration communale de Dison, rue Albert 1^{er} 66 à 4820 Dison.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 19/09/2021 au 03/10/2021 au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration communale de Dison, rue Albert 1^{er} 66 à 4820 Dison ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@dison.be